Image not found or type unknown

Convocation pour accident avec dommages corporelles

Par **colombo_99**, le **22/01/2008** à **12:42**

Bonjour,
J'ai reçu une convocation pour un accident que j'ai eu en mai 2005 avec un motard (16ans). C'etait dans un petite rue avec staionament alertant tous les 15 jour. Cette quinzaine ils etait gare de mon côte et vue que je pouvais pas roule à droite je me trouvée en milieu de la chosée. Quand tu d'un coup je vois un motard, je me suis arreté et lui il à perdu la maitrise de sa moto et il sa cogner avec ma voiture. Je pouvais pas me rabattre sur ma droite car j'avait des voitures garé et mon assurance à l'époque m'as rendu responsable à 100% qu'est ce que je rique dans mon audience du 13 mars? merci de votre aide.

colombo_99

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés